

Communiqué de presse

Coronavirus : Deux lignes de soutien pour les personnes vulnérables

Vu l'état de nécessité proclamé par le Conseil d'État, la Municipalité de Morges a décidé de réactiver ses deux permanences téléphoniques pour soutenir les personnes vulnérables durant la crise. Dans le contexte actuel, cette décision souhaite réduire l'isolement et la précarité. La Municipalité appelle les Morgiennes et les Morgiens à faire preuve de solidarité et d'entraide en ces temps difficiles. Elle adresse ses très vifs remerciements aux personnes et aux structures, bénévoles et salariées, qui s'activent en première ligne.

Permanence téléphonique pour des aides à la vie quotidienne

Cette permanence est destinée aux personnes vulnérables, isolées ou en quarantaine qui nécessitent un soutien pour des tâches courantes de la vie quotidienne (courses, achat de médicaments, etc.).

Horaires permanence téléphonique	du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00
Adresse courriel	cohesion.sociale@morges.ch
Téléphone	021 804 15 10

Les personnes qui souhaitent participer à cette action en tant que bénévole ont la possibilité de s'inscrire via un formulaire disponible sur le site web de la Ville de Morges : www.morges.ch/coronavirus.

Permanence téléphonique de soutien social et d'orientation

En raison du contexte difficile vécu par la population actuellement, des travailleurs sociaux sont à l'écoute des personnes qui se sentent isolées. Cette permanence permet de créer du lien social et, si nécessaire, d'orienter les personnes en fonction du besoin auprès des partenaires sociaux.

Horaires permanence téléphonique	du lundi au vendredi 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Adresse courriel	travail.social@morges.ch
Téléphone	021 802 13 30

La Municipalité

Morges, le 17 novembre 2020

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

Sylvie Podio, municipale Cohésion sociale et logement : +41 78 797 47 58

Abdel Abu El Hassan, délégué à la cohésion sociale : +41 79 645 30 67
